

# Plus de cent vingt groupes de défense des droits de l'homme exhortent le Giro d'Italia à déplacer le départ d'Israël en raison des violations des droits des Palestiniens

22 novembre 2017

Aujourd'hui, plus de cent-vingt organisations de défense des droits humains, syndicats, associations de tourisme éthique, groupes sportifs et confessionnels de plus de 20 pays lancent **un appel international** appelant l'événement majeur cycliste Giro d'Italia à déplacer son « *Big Start* » 2018 d'Israël en raison des graves et croissantes violations du droit international et des droits humains des Palestiniens.

Le célèbre linguiste **Noam Chomsky**, les éminents juristes **John Dugard** et **Richard Falk** ancien rapporteur spécial des Nations Unis sur la Palestine, le dramaturge italien **Moni Ovadia**, les parlementaires européens **Eléonore Forenza**, **Curzio Maltese** et **Sergio Cofferati**, l'ancienne vice-présidente du Parlement européen **Luisa Morgantini** ont également signé l'appel.

L'appel est lancé à la veille de la présentation officielle de la course prévue le 29 novembre à Milan, qui coïncide avec la Journée internationale de solidarité des Nations Unies avec le peuple palestinien.

Les signataires soulignent que la tenue du Giro d'Italia en Israël masquerait à la fois l'occupation militaire israélienne, la discrimination contre les Palestiniens et augmenterait le sentiment d'impunité d'Israël, encourageant le

déni continu des droits des Palestiniens tels que stipulés par les Nations Unies.

Giro d'Italia travaille avec la société israélienne *Comtec Group*, l'organisateur de l'événement «Big Start», qui a des **activités** dans les colonies israéliennes illégales. Dans des images officielles de **course, cartes et vidéos**, le Giro d'Italia décrit de manière trompeuse Jérusalem-Est, qui est sous occupation militaire israélienne depuis cinquante ans, comme si elle faisait partie d'Israël et la capitale unifiée de l'État d'Israël.

L'étape finale prévue pour le sud d'Israël passera par des douzaines de villages bédouins palestiniens qu'Israël refuse de reconnaître ou à qui Israël refuse de fournir « les services les plus élémentaires, y compris électricité, eau, cliniques, écoles et routes », l'un de ces villages ayant été détruit plus de **cent fois**.

Les soutiens de la déclaration condamnent également le projet du Giro d'Italia de « célébrer » 70 ans de la création de l'État d'Israël alors que les Palestiniens commémorent 70 ans de dépossession, de déplacement forcé et de déni des droits des réfugiés palestiniens conformément aux résolutions des Nations Unies.

Quelques jours avant le Giro d'Italia, l'équipe nationale israélienne de cyclisme, en lice pour l'une des quatre invitations privilégiées au Giro d'Italia, **participera** à une course illégale à travers Jérusalem-Est occupée jusqu'à la **colonie illégale** de Pisgat Ze'ev. La Fédération israélienne de cyclisme **sponsorise** et organise des **compétitions de la ligue nationale** dans les zones sous occupation militaire israélienne.

L'appel exhorte le propriétaire de la course, RCS MediaGroup, à «*déplacer le départ de la course vers un autre pays pour s'assurer de ne pas être impliqué dans les violations*

*israéliennes du droit international et des droits humains palestiniens».*

Les signataires rappellent également à RCS, aux équipes participantes et aux sponsors «*les conséquences juridiques et les atteintes à la réputation découlant de la collaboration avec des institutions israéliennes et des entreprises impliquées dans des violations des droits humains et du droit international*».

Bien que RCS affirme qu'il s'agit d'un évènement purement sportif, aucun des commentateurs cyclistes n'est dupe de la manœuvre. Ainsi, le départ de la course en Israël a été décrit par les journalistes et les journalistes sportifs comme un «**coup de maître de la diplomatie douce**», un «**coup de relations publiques**» et un «**polissage de l'image**» en échange de millions d'euros de parrainage officiel israélien.

Des groupes de la société civile palestinienne ont également écrit au Pape François pour l'exhorter à ne pas accepter l'invitation du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à donner le départ de la course en Israël l'année prochaine et à ne pas « associer son nom d'une quelconque façon au Tour cycliste d'Italie 2018 en raison de l'insistance malheureuse à blanchir l'occupation militaire d'Israël et les graves violations des droits humains. »

Des milliers de défenseurs des droits de l'homme et de passionnés de cyclisme ont écrit à RCS pour lui demander de déplacer le départ d'Israël.

Des villes de toute l'Italie organiseront des **manifestations sur deux roues**, les 25 et 26 novembre, pour protester contre l'utilisation d'un sport étroitement associé à la liberté afin de masquer l'occupation militaire brutale et le régime d'apartheid d'Israël.

## Contexte:

### \* Les signataires comprennent

- le groupe cycliste belge Wilde Pedal
- The Big Ride UK,
- le magasin de vélos Bicilettaro en Italie,
- la Fédération omnisports de Seine-Saint-Denis en France;
- les syndicats Union Syndicale Solidaires en France, FIOM-CGIL USB en Italie,
- le Conseil des syndicats de Craigavon en Irlande du Nord
- la Confederación Intersindical Galega en Espagne,
- l'Association pour le tourisme équitable et solidaire, représentant 35 organisations en France pour la promotion du tourisme éthique, dont 25 voyagistes;
- Les groupes confessionnels Pax Christi et la communauté chrétienne romaine Grassroots en Italie, Kairos Britain et Friends of Sabeel Royaume-Uni, Friends of Sabeel Norway et Kairos – Sabeel Netherlands Foundation;
- Voix juive pour la paix aux États-Unis,
- Union des juifs progressistes en Belgique,
- Réseau italien Juifs contre l'occupation,
- Juifs pour la justice pour les Palestiniens Royaume-Uni.

\* Le [Conseil des droits de l'homme des Nations unies](#) a récemment mis en garde 150 entreprises israéliennes et internationales contre l'implication illégale dans les colonies israéliennes, qui constituent un

crime de guerre en vertu du droit international.

\* La résolution 181 (1947) de l'Assemblée général de l'ONU a défini le statut de Jérusalem comme corpus separatum, un régime international spécial et a maintes fois soutenu que «toute action prise par Israël, puissance occupante, pour imposer ses lois, juridiction et administration à la ville sainte de Jérusalem sont illégales.» En 1967, Israël a occupé Jérusalem-Est, l'annexant unilatéralement comme faisant partie de sa capitale unifiée, aucun pays au monde ne reconnaissant aucune des deux parties de Jérusalem comme capitale de l'état israélien.

\* Mai 2018 marquera le 70e anniversaire de la Nakba («catastrophe»), quand environ 800 000 Palestiniens autochtones ont été expulsés de force de leur patrie.

Source: ECCP

Traduction: R.F et J.S pour BDS France